

LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE DES ÉCHECS

	Association déclarée conformément à la loi du 1 ^{er} juillet 1901 (n° 40767 p) AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS Agrément sport le 19 janvier 2000 Siret 35302535600042 29, rue des Pyrénées 75020 Paris ligue@idf-echecs.com Site: www.idf-echecs.fr
---	--

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 :

La ligue IDF des Échecs organise le Championnat d'Île-de-France des Jeunes 2026 au Complexe sportif Louis LUMIERE 30 rue Louis LUMIERE – 75020 PARIS **du 2 au 6 mars 2026**.

Article 2 :

Le Championnat est régi par le [règlement fédéral J01](#) intitulé Championnat de France des Jeunes (noté J01 ci-après), le [règlement ligue](#) et les articles spécifiques ci-dessous.

Article 3 : Participation

Le Championnat comprend huit tournois déclinés comme suit :

Tournois qualificatifs au championnat de France des Jeunes 2026 et support au titre de champion de ligue.	Tournois opens L'Open U18_U20 est support de titre de champion de ligue en U18 et U20.
Tournois U08, U10, U12, U14 et U16 Ces tournois sont réservés aux joueurs qualifiés d'office à l'IdF ou issus des championnats qualificatifs départementaux franciliens 2025-2026, ainsi qu'aux qualifiés d'office désireux de jouer pour le titre de champion de ligue de leur catégorie.	Open A : réservé aux joueuses et joueurs U16, U14 et U12 de Elo inférieur à 1800 Open B : réservé aux joueuses et joueurs U08 et U10 de Elo inférieur à 1800 Open U18_U20 : ouvert aux joueurs et joueuses des catégories U18 et U20, ainsi qu'aux jeunes joueurs de Elo supérieur à 1800.

Titres dans chacune des 14 catégories jeunes (Filles et Garçons)

Coupes aux trois premiers garçons et trois premières filles

Nombres de places qualificatives	Mixte	Filles
U08	20	11
U10	22	12
U12	25	11
U14	26	12
U16	26	12

Rappel : Les franciliens qualifiés d'office Mixtes - Féminines au championnat de France des catégories U08 à U16 (en Mixtes et en Féminines) désirant concourir pour le titre de champion(ne) de ligue, devront participer aux tournois qualificatifs mixtes qui est le seul tournoi support au titre de champion de ligue de ces catégories.

Les U18 et U20 souhaitant concourir pour le titre de champion de ligue, devront participer à l'open qui leur est réservé du festival international des jeunes, qui est le seul tournoi support au titre de champion de ligue pour ces catégories

Article 4 :

Ne seront appariés à la première ronde que les joueuses et joueurs ayant pointé auprès de la table d'arbitrage de leur tournoi:

Au plus tard le lundi 2 mars à 9 h 00 pour les tournois U18_U20 U16, U14 et U12.

Au plus tard le lundi 2 mars à 10 h 30 pour les U08, U10, Open A et Open B.

Article 5 : Règles

Les règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale Des Échecs, applicables au 1er janvier 2026.

Les règles d'appariement sont celles du C04 (FIDE) : neuf rondes, appariements au système suisse sans aucune protection de club, de ligue, de famille..., assistés par ordinateur (programme PAPI, homologué par la F.F.E.). Le classement Elo appliqué est celui publié dans la base Fédérale au lundi 2 mars avant l'appariement de la ronde 1.

Article 6 : Cadences

Tournois U20_U18, U16, U14, U12 : 1 h 30 + 30 secondes par coup, **notation permanente obligatoire.**

Catégories U10, U08, l'open A et l'Open B : 50 min + 10 secondes par coup. Notation obligatoire.

Si un joueur ou une joueuse dispose de moins de cinq minutes à sa pendule, il n'est plus obligé de noter.

Si un joueur ou une joueuse dans l'impossibilité de noter (par exemple à l'école maternelle), peut être dispensé de notation s'il le souhaite, dans ce cas, 25 minutes seront retirées à sa pendule en application de l'article 8.1.6. des Règles du Jeu. Cet ajustement de la pendule ne doit pas s'appliquer à une personne en situation de handicap (même temporaire, par exemple bras dans le plâtre).

Article 7 : Classement – Départage

Le classement est établi au nombre de points.

Pour le titre de Champion d'Île-de-France, et pour toutes les places ex æquo, le départage se fait en utilisant dans l'ordre :

1 Le Buchholz tronqué (somme des scores ajustés des 7 meilleurs adversaires)

2 Le Buchholz

3 La performance

Note : Pour le calcul des Buchholz, en accord avec l'article C07-16.6, le calcul du score ajusté est effectué par le logiciel PAPI 3.3.8.

Article 8 : Divers

La zone de jeu est accessible aux joueurs et joueuses 30 minutes avant le début de la ronde. L'accès est strictement interdit aux spectateurs, parents et accompagnateurs ainsi qu'à toute autre personne non autorisée par l'arbitre en chef ou par le directeur du tournoi.

Article 9 : CALENDRIER DES RONDES

4 tournois : U08, U10 et opens A et B
Cadence Fischer : 50' + 10''/coup
Pointage Lun 2/03 de 8h30 à 10h30
Lun 2/03 à 11h00 ronde 1

5 tournois : U12, U14, U16, U18-U20-Elo>1800
Cadence Fischer : 90' + 30''/coup
Pointage Lun 2/03 de 8h00 à 9h00
Lun 2/03 à 9h30 ronde 1

Lun 2/03 à 14h30 ronde 2	Lun 2/03 à 14h30 ronde 2
Mar 3/03 à 11h00 ronde 3	Mar 3/03 à 9h30 ronde 3
Mar 3/03 à 14h30 ronde 4	Mar 3/03 à 14h30 ronde 4
Mer 4/03 à 11h00 ronde 5	Mer 4/03 à 9h30 ronde 5
Mer 4/03 à 14h30 ronde 6	Mer 4/03 à 14h30 ronde 6
Jeu 5/03 à 11h00 ronde 7	Jeu 5/03 à 9h30 ronde 7
Jeu 5/03 à 14h30 ronde 8	Jeu 5/03 à 14h30 ronde 8
Ven 6/03 à 11h00 ronde 9	Ven 6/03 à 9h30 ronde 9
Ven 6/03 à partir de 14h00 Remise des récompenses et des coupes.	

Article 10 : Arbitrage

Arbitre en chef : Nadir Bounzou

Arbitres en chef adjoints : Jocelyn Azzegag et Alfredo Lorenzo

Arbitres de secteur Arbitres de match

Gymnase C Arbitre en chef adjoint Alfredo Lorenzo	Gymnase B Arbitre en chef adjoint Jocelyn Azzegag
U16 Joëlle Mourgues Bruno Davy U14 U20_U18 Alfredo Lorenzo Hadyan Ouaicha U12 Hélène Gelin Benjamin Aubry Lucie Chen	U10 Jocelyn Azzegag Alban Lauer Cassandre Bassing U08 Huong Beley Evelina Donici Gabriel Dubois Opens A-B et U10 Adrien Revel

La compétence de chaque arbitre n'est pas limitée à un tournoi mais étendue à l'ensemble du Championnat.

Article 11 : Commission d'Appel

Pour l'ensemble du Championnat, une commission d'appel est chargée de trancher les litiges ayant fait l'objet d'un appel de la part d'un joueur ou d'une joueuse. Pour présenter un appel, il faut en informer l'arbitre au moment de l'incident et, le cas échéant, continuer la partie selon ses directives. Dès la fin de la partie, dans un délai d'une heure, le plaignant dépose une réclamation écrite auprès de l'arbitre de secteur de son tournoi.

La commission d'appel est composée de trois membres :

L'arbitre en chef, Nadir Bounzou ou son représentant ;

Un entraîneur de la ligue, Melkior Cotonnec, ou son représentant ;

L'organisateur, Adrien Duquesne ou son représentant.

La commission est présidée par le représentant du corps arbitral. Les décisions de cette commission sont sans appel.

Aucun membre de la commission ne peut délibérer sur une question le concernant, ou concernant au premier chef un joueur ou une joueuse qu'il encadre.

Article 12 : Conduite des joueurs et des joueuses

- Les joueurs ne sont pas autorisés à quitter « la salle de jeu » sans la permission de l'arbitre. La salle de jeu est définie comme étant la zone de jeu, les toilettes, la buvette des joueurs et les autres emplacements désignés par l'arbitre. Le joueur ayant le trait n'est pas autorisé à quitter sa zone de jeu sans la permission de l'arbitre. Les joueurs ne doivent pas se rendre dans d'autres zones de jeu que celle de leur catégorie.
- Éviter toute discussion et toute lecture suspecte. Aucune discussion ne doit se faire sans la présence d'un arbitre.
- Les téléphones ainsi que tout autre moyen électronique (comme, par exemple, les montres connectées) doivent être rangés dans un sac, en position éteinte. À défaut, l'arbitre peut

déclarer la perte de la partie.

- **Il est strictement interdit d'utiliser un téléphone ou un logiciel d'échecs pendant les parties dans l'enceinte du tournoi (Zone de Jeu, gradins, coursives, toilettes, buvette). Cette interdiction est valable aussi bien pour les joueurs que pour les accompagnateurs sous peine d'exclusion du tournoi. Une surveillance discrète sera assurée pendant les rondes.**
- Les joueurs ayant terminé leur partie deviennent des spectateurs.
- À la fin de la partie, les joueurs doivent remettre le jeu en place, éteindre la pendule et quitter la zone de jeu. Le vainqueur (en cas de nulle, les blancs) apporte à la table d'arbitrage les originaux des feuilles de parties signées et dûment complétées (résultat de la partie très clairement indiqué, nom du vainqueur entouré).
- Les pendules doivent être manipulées calmement.
- Analyses et Blitz sont interdits dans la zone de jeu.
- Il est strictement interdit aux joueurs de fumer ou de vapoter dans l'enceinte du gymnase.
- Un joueur forfait (absent sans avoir prévenu l'arbitre) est considéré comme ayant abandonné le tournoi et n'est pas apparié pour la ronde suivante. Si l'abandon n'est pas justifié, une demande d'explication lui est adressée par courrier. Sans réponse sous quinzaine, une suspension automatique de licence d'une durée de 3 mois est infligée, conformément aux règlements fédéraux.
- Au début de la partie, les joueurs vérifient la position des pièces, l'affichage des pendules et l'attribution des couleurs.
- Tout manquement à la « Charte du Joueur d'Échecs » peut être sanctionné.
- Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur de la salle de jeu (dégradation, tapage, etc.) pourra être sanctionné par l'exclusion du Festival. Une tenue correcte est exigée sur les lieux du Festival.
- Hormis les 5 premières minutes des 2 premières rondes, les photos et vidéos des participants et des salles de jeu ne pourront être prises que par des personnes habilitées et munies d'un badge fourni par l'organisation.

Article 13 : Délai de forfait

Un joueur ou une joueuse arrivant 60 minutes ou plus après le début de la ronde perdra sa partie sauf si l'arbitre en décide autrement. Ce délai est ramené à 50 minutes dans le gymnase B.

Article 14 : Utilisation d'images

Le Championnat pouvant faire l'objet d'une captation aux fins de communication au public pour tout usage non commercial, sous toute forme (notamment photo, vidéo...), sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, chaque participant autorise expressément l'organisateur à fixer et reproduire, sur tout support et par tout moyen, et par suite, à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses nom, voix, image, et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre du Championnat, pour une durée ne pouvant excéder dix (10) années suivant la date du Championnat.

Le participant ou participante est informé et accepte sans réserve que sa participation au championnat implique la captation de son image par la Ligue.

Concernant le site du championnat, le participant ou participante accepte qu'il ou elle puisse être identifié par tout utilisateur d'internet renseignant son nom et prénom. Si vous souhaitez vous opposer à une telle publication pour un motif légitime, vous devez impérativement communiquer cette décision à la Ligue, en amont du championnat et au plus tard cinq (5) jours avant ce dernier afin que les mesures adéquates soient prises.

Article 15 : La participation au championnat implique l'engagement à respecter ce règlement.

L'arbitre en chef

Nadir Bounzou

L'organisateur

Adrien Duquesne

ANNEXE 1

CHARTRE DES JOUEURS D'ÉCHECS

JE RESPECTE LES RÈGLES

Les règles doivent être appliquées de **bonne foi**.

Le résultat de la partie doit être acquis **loyalement**.

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un **réel affrontement sur l'échiquier**.

JE RESPECTE L'ADVERSAIRE

Respecter l'adversaire, c'est refuser de jouer en ayant recours à la **tricherie**.

Respecter l'adversaire, c'est **éviter de le déranger**.

Respecter l'adversaire, c'est veiller à être toujours **poli**.

JE RESPECTE L'ARBITRE

L'arbitre dispose de toute **l'autorité** nécessaire pour veiller à l'application des règles du jeu.

L'arbitre est le **représentant officiel de la F.F.E.** sur les lieux du tournoi.

Face à une décision de l'arbitre en cours de jeu, le joueur doit **obtempérer** mais il peut déposer un **appel**.

JE RESPECTE L'ORGANISATEUR

Chaque joueur doit **concourir à la bonne tenue** de la compétition.

Chaque joueur doit se conformer au **Règlement Intérieur** affiché dans l'aire de jeu.

Toute réclamation doit être **exprimée en des formes courtoises et correctes**.